

Avant le départ

Procurez-vous votre pass d'accès

Procurez-vous votre pass d'accès aux commémorations à l'étranger.

Enregistrez votre voyage

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce (Department of Foreign Affairs and Trade ou DFAT) propose des conseils de voyage aux voyageurs internationaux sur son site Web [Smartraveller](#). Il est recommandé aux Australiens voyageant à l'étranger à l'occasion des services commémoratifs nationaux de suivre ces conseils et d'enregistrer leurs coordonnées sur le site Web [Smartraveller](#). Un fois enregistré, vous serez prévenu de toutes modifications des conseils de voyage et le DFAT pourra vous contacter ou contacter votre famille en cas d'urgence.

Prenez une assurance-voyage

Il est indispensable d'avoir une assurance-voyage pour voyager à l'étranger, alors n'oubliez pas de souscrire à une couverture avant de quitter l'Australie ou le lieu de votre domicile. Les soins médicaux à l'étranger et le rapatriement sont très coûteux. En cas d'incident, si vous n'avez pas l'assurance-voyage appropriée, tous les frais sont à votre charge. Vérifiez que votre assurance couvre toutes les activités que vous entreprendrez et tout problème médical préexistant. Il est important de savoir exactement ce qui est couvert par votre police d'assurance. En cas de doute, consultez votre assureur.

Vérifiez votre passeport

Vous aurez besoin d'un passeport en cours de validité pour voyager hors d'Australie et vous devez vous assurer que votre passeport restera valide au minimum six mois après votre date d'arrivée dans le pays où vous vous rendez. Contactez le Bureau australien des passeports ([Australian Passport Office](#)) au 131 232 ou consultez son site Web pour obtenir des renseignements si vous avez besoin de faire une demande de passeport ou de renouveler votre passeport.

Vérifiez les exigences relatives au visa

Turquie

Les Australiens qui se rendent en Turquie doivent avoir un visa d'entrée. Vous devez en faire la demande et l'obtenir avant de partir. Pour obtenir un visa d'entrée en Turquie, faites une demande en ligne sur le site Web [e-Visa](#).

Israël

Les citoyens australiens se rendant en Israël en tant que touristes avec leur passeport australien n'ont pas besoin de visa. Des renseignements sur les conditions d'entrée et de sortie en Israël et dans les régions environnantes se

trouvent sur le site [Web Smartraveller](#) . De plus amples renseignements figurent sur le site Web de l'ambassade d'Israël en Australie.

France et Belgique

La France et la Belgique sont situées dans l'Espace Schengen de l'Union européenne (UE). Si vous voyagez avec un passeport émis par l'Australie, vous n'avez pas besoin de visa pour entrer dans cette zone de l'Union européenne si vous y restez moins de 90 jours.

Les personnes voyageant avec des passeports émis par des pays autres que l'Australie peuvent avoir besoin de visa d'entrée. L'UE dispose d'une liste commune des pays dont les citoyens doivent être munis d'un visa pour traverser les frontières extérieures et d'une liste des pays dont les citoyens sont exemptés de cette exigence. De plus amples renseignements se trouvent sur le site Web de la [Commission européenne](#).

Ce qu'il faut emporter

Avant d'arriver à une commémoration, vous devez disposer de tout ce dont vous avez besoin (dont des médicaments le cas échéant, des vêtements chauds, des vêtements de pluie et des chaussures appropriées) dans un petit sac ou sac à dos (qui ne dépasse pas la taille autorisée pour un bagage à main dans un avion).

À l'arrivée, vous devez descendre de l'autocar ou d'un autre véhicule avec votre petit sac ou sac à dos. Après avoir quitté l'autocar, vous n'aurez peut-être pas la possibilité d'y retourner pour y chercher des articles oubliés ou y rapporter des articles interdits.

Articles d'ordre général à emporter :

- Veste et pantalons imperméables et coupe-vent
- Médicaments sur ordonnance (si nécessaire)
- Crème solaire
- Appareil photo compact
- Téléphone portable (sachant qu'il n'y a pas de dispositif de recharge pour téléphone).

Pour Anzac Day à Gallipoli et en France, tous les articles d'ordre général ci-dessus, plus :

- Lampe de poche
- Trousse de soins d'urgence, dont pansements et analgésiques sans ordonnance
- Vêtements thermiques chauds, veste, bonnet ou casquette, gants, écharpe
- Chaussures de marche solides et confortables.

Pour Gallipoli, tous les articles ci-dessus, plus :

- Couverture chaude
- Aliments et collations non périssables.

Articles interdits

Les articles ci-dessous sont interdits aux services commémoratifs :

- Articles dangereux
- Messages publicitaires ou promotionnels
- Sacs à dos ou bagages volumineux (les petits sacs à dos tels que les bagages de cabine sont acceptables)
- Matériel de camping (par ex. tentes, chaise pliantes, lits de camp, etc.)
- Bouteilles ouvertes contenant du liquide (veuillez noter qu'à Gallipoli les liquides de plus de 100 ml sont interdits)
- Liquides inflammables
- Armes ou objets pointus ou coupants, y compris les parapluies (un poncho sera fourni dans votre pack d'information)
- Objets volumineux ou susceptibles de déranger (par ex. chaises, instruments de musique)
- Bâtons de randonnée (le matériel médical tel que les déambulateurs et les cannes seront autorisés sous réserve d'un besoin médical)
- Drapeaux ou bannières de grande taille
- Équipement photographique professionnel (par ex. gros objectifs zoom, appareils audiovisuels ou cinématographiques, sauf dans le cas de médias accrédités)
- Perches à selfies et grands trépieds pour appareil photo
- Drones et appareils télécommandés
- Il est interdit de fumer sur le site de commémoration
- Alcool – les personnes en état d'ébriété se verront refuser l'entrée.

Ces articles doivent être laissés dans votre autocar ou votre véhicule. Les visiteurs des services commémoratifs sont contrôlés par du personnel de sécurité à leur entrée dans les sites et les sacs sont passés dans un dispositif de sécurité ou contrôlés. Les articles interdits seront confisqués à l'entrée sur le site et pourront être détruits.

Localiser les sépultures de membres de sa famille

Un grand nombre de visiteurs sont désireux de localiser les sépultures des membres de leur famille qui ont participé aux combats, ou de trouver sur un monument aux morts le nom des membres de leur famille disparus, s'ils n'ont pas de sépulture connue.

On compte environ un millier de cimetières de guerre du Commonwealth sur le Front occidental en France et en Belgique, dont le cimetière de l'Australian National Memorial à Villers-Bretonneux, ainsi qu'une quarantaine de cimetières et de monuments aux morts à Gallipoli.

Il est conseillé aux visiteurs qui souhaitent localiser une sépulture ou un nom particulier sur un monument aux disparus de consulter le site Web de la Commission des sépultures de guerre du Commonwealth (Commonwealth War Graves Commission) pour identifier avant de partir l'emplacement exact de la sépulture ou du nom du disparu sur un monument. Une assistance limitée pourra être disponible le jour même.

Téléchargez guides et applications

L'application consacrée aux sépultures de guerre de la Commonwealth War Graves Commission (CWGC) fournit des renseignements sur les cimetières autour du monde et vous permet de chercher l'emplacement d'une sépulture de guerre. Rendez-vous sur le site Web de la [CWGC](#) pour télécharger l'application.

Front occidental

Partez à la découverte du Chemin de mémoire australien (Australian Remembrance Trail) en ligne. Vous y accédez à des guides audio, des cartes interactives, des images et des informations historiques. Vous ferez un saut dans le temps et revivrez l'expérience des soldats des Forces armées impériales australiennes. Vous pourrez recevoir des informations sur les mises à jour du Chemin de mémoire australien à travers le site Web [Front occidental](#).

Gallipoli

Le site [Anzac du Gouvernement australien](#) contient une gamme d'informations historiques et de circuits à pied à l'intention des visiteurs se rendant à Gallipoli.

Sur le site Web [Gallipoli et les Anzacs](#), vous trouverez des guides téléchargeables au format MP3 ou en version imprimée contenant des visites audio et des circuits à pied sur les sites historiques à visiter sur la péninsule de Gallipoli.

L'application [Gallipoli, édition du centenaire du premier jour d'ABC](#) propose une présentation générale de la campagne de Gallipoli, des comptes rendus de témoins oculaires et un commentaire.